



MEILHAN-SUR-GARONNE

Jean Barbe se lance une nouvelle fois



Jean Barbe avait déjà mené la liste d'opposition il y a six ans, et avait obtenu trois sièges au conseil municipal. PHOTO « SO »

MUNICIPALES 2020

Conseiller municipal, impliqué dans le village à titre professionnel et dans le monde associatif, Jean Barbe a décidé de proposer une nouvelle fois sa candidature à la mairie de Meilhan.

En officialisant sa liste « Meilhan, notre commune avant tout », il explique pourquoi et comment elle a été conçue : « La liste est mobilisée autour d'un binôme formé par un conseiller et une conseillère sortants, pour redynamiser le village. »

« Nous pouvons observer un dysfonctionnement de la gestion financière de cette commune où il y a six ans, elle avait une note dans l'argus des communes

LA LISTE

Jean Barbe, chef d'entreprise, 51 ans ; Corinne Gleyroux, secrétaire de mairie, 58 ans ; Jean-François Bethus, expert-comptable, 50 ans ; Christel Camu, psycho éducatrice, 51 ans ; Marvyn Bin, ajusteur, 39 ans ; Delphine Benoit, assistante socio éducatrice, 43 ans ; Alain Chateauneuf, agent compta-

ble, 57 ans ; Gina Manente, vendeuse, 39 ans ; Philippe Hardouin, boulanger, 55 ans ; Corinne Baret, cantinière, 52 ans ; Yves Le Dortz, agriculteur, 48 ans ; Laetitia Saez, profession libérale, 39 ans ; Sébastien Ducos, ouvrier qualifié, 35 ans ; Fabienne Precigout, lingère, 51 ans ; Pascal Gay, chauffeur engin, 55 ans.

[« note » de gestion des communes NDLR] de 07/20 et aujourd'hui, 02/20 (dans le flop de sa strate). L'équipe est unie pour retrouver la convivialité et donner un coup de pouce au milieu associatif qui est le poumon de notre village. »

« Mon souhait, continue le candidat, était d'avoir une équipe jeune, dynamique, responsable

et complémentaire. Implantée sur tout le territoire, elle est composée des personnes de tous milieux professionnels et déjà impliquées dans la vie active du village. Tous conscients de la situation, ils sont prêts à s'engager et à partager leur connaissance, leur savoir-faire pour le bien de leur commune. »

François Pintou